



CANICROSS VAL DE LOIRE

Association loi du 1^{er} juillet 1901 S/PREF : W453001381 SIRET : 533 321 519 00019

Siège social : 2 rue du cardinal de la luzerne 45340 CHAMBON LA FORET

Section affiliée à la fédération des Sports et Loisirs Canins sous le n° 451

<http://www.canicrossvalde Loire.fr>

BULLETIN D'ADHESION AU CANICROSS VAL DE LOIRE DEMANDE DE LICENCE CLUB FSLC 2018 * A remplir LISIBLEMENT

Nom et Prénom _____

N° licence FSLC 2017 (si demande de renouvellement) : _____

Date de naissance : ___/___/___ Lieu : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel (portable de préférence) : ___/___/___/___/___

Email : _____

Taille T-shirt : _____ (si commande)

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance ainsi que les options facultatives qui me sont proposées. Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et m'engage à respecter les règlements liés à mon adhésion.

Activités :

Canicross

CaniVTT

Canimarche

Canitrotinette

	CVL	LICENCE FSLC	TOTAL
Adhésion CVL (obligatoire)	30 €		
Enfant (né de 2004 à 2011)		12 €	
Junior (né de 2003 à 2000)		12 €	
Adulte (né en 1999 et avant)		25 €	
Canimarche		8 €	
Dirigeant		8 €	
T shirt (en spécifiant la taille)	20 €		
TOTAL			

CESSATION DU DROIT A L'IMAGE ET A LA VOIX

Par la signature du présent formulaire de demande de licence, chaque titulaire d'une licence autorise expressément la fédération à laquelle il est rattaché, ainsi que ses partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à des épreuves inscrites au calendrier officiel fédéral, sur tous les supports, y compris promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour des prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

A _____

Autorisation parentale si le demandeur est mineur.

Le ____ / ____ / ____

Signature parentale

Signature du demandeur

Documents à joindre obligatoirement au bulletin d'adhésion

1. Le formulaire de droit à l'image et à la voix rempli et signé
2. Le règlement de l'adhésion/prise de licence, chèque à l'ordre du Canicross Val de Loire
3. Un T-shirt du club est disponible au prix de 20 euros (coût total 28 euros mais participation du club à hauteur de 8 euros)
4. Un certificat médical (sauf dirigeant) datant de moins de six mois et portant la mention « y compris en compétition » ou l'attestation de réponse au questionnaire de santé.

ATTENTION ! Pour un renouvellement et compte tenu de la nouvelle réglementation la FSLC accepte tous les certificats médicaux établis à partir du dernier semestre 2016 mais vous devez renseigner le questionnaire de santé et joindre l'attestation de réponse à votre bulletin d'adhésion. Le questionnaire de santé reste confidentiel ; il ne doit pas être porté à la connaissance du club ou de la FSLC. Il doit être conservé par l'adhérent ou remis à un médecin si nécessaire. **Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.** Celui-ci engage sa propre responsabilité dans les réponses qu'il donne aussi **la responsabilité de la FSLC ainsi que celle de Canicross Val de Loire ne pourront être engagées** en cas de réponse non sincère. Nous vous invitons à être vigilants .

Le bulletin d'adhésion et les autres documents sont à envoyer à

Clémentine BAILLOUX 12 rue de Saint Dyé 41250 MASLIVES